

## FICHE PREALABLE DE DEMANDE D'AIDE

### DOCUMENT POUVANT SERVIR D'ANNEXE 1 AU FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE 19.02 « FICHE DESCRIPTIVE » (sous-réserve que le projet n'ait pas fait l'objet de modification substantielle)

Transmettre l'original et conserver une copie

Cadre réservé à l'administration/GAL :

N° de dossier OSIRIS :	Code du GAL :	BNO 180
------------------------	---------------	---------

### 1/ BENEFICIAIRE

<b>Dénomination du demandeur (Maître d'ouvrage)</b>	Organisme Demandeur : <b>Commune de Planches</b>
	Responsable légal : <b>Monsieur Gérard PREEL, Maire</b>
	Responsable du projet : <b>Grégoire DAGORN, chef de projet PVD</b>
<b>Coordonnées de l'organisme demandeur</b>	Adresse : <b>3 chemin Patouillard</b>
	Code postal : 61 370 Commune : <b>PLANCHES</b> ☎ : <a href="tel:0233395262">02 33 39 52 62</a> Mail : <a href="mailto:mairie.planches@wanadoo.fr">mairie.planches@wanadoo.fr</a>
<b>N° de SIRET</b>	<b>216 103 309 00011</b>
<b>Statut du demandeur</b>	<input type="checkbox"/> Privé <input checked="" type="checkbox"/> Public Préciser : <b>Collectivité</b>
<b>Localisation du projet</b>	<b>Commune de Planches - bourg</b>

### 2/ DESCRIPTION DU PROJET

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Création d'un drive fermier local à Planches</b>
<b>Calendrier de réalisation du projet</b>	Date de début : novembre 2023 Date de fin : Avril 2024
<b>Fiche action de référence du GAL</b>	Fiche action n° 1 - Soutenir le développement des entreprises et des acteurs économiques
<b>Contexte et description du projet</b>	<p>La commune de Planches compte 185 habitants. Elle est traversée par la RD926 qui comptabilise environ 3 200 passages / jour (voitures et camions). Cet axe structurant du département relie les villes d'Argentan et de l'Aigle. Localement, l'axe relie la commune de Planches à deux pôles d'irrigation rurale de la CDC VAM, Le Merlerault à l'ouest (772 habitants) et Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (1 041 habitants) à l'est. Les deux pôles urbains d'attraction sont Gacé (18 min en voiture) et l'Aigle (24min en voiture). Si la population de Planches est plutôt vieillissante (57% des habitants ont plus de 45 ans), la commune est située entre deux bassins de vie dynamique : Argentan et l'Aigle.</p> <p>Le principe du projet est de créer un drive fermier disponible 24h/24 et 7j/7, c'est-à-dire un système de mise à disposition de produits de producteurs locaux par le biais de casiers en libre-service et d'un distributeur de pain. Les produits vendus seraient les suivants : viande de volaille, porc, bœuf et veau, charcuterie, œufs, fromage de chèvre, bière et pain. Des légumes pourraient compléter l'offre si un maraîcher s'associe avec les 3 producteurs déjà engagés dans la démarche (M.</p>

Lelouvier, Mme Burgerjon, Mme Charpentier). La présence du distributeur de pain est un enjeu important car il s'agit d'un produit d'appel dans une commune qui n'a pas de boulangerie. Il est convenu par principe que cette offre alimentaire ne soit pas concurrente de l'offre du restaurant le P'tit Refuge.

La réservation des produits pourrait se faire sur internet avec un paiement sur place ou bien choix et paiement sur place. Dans un premier temps, 80 casiers seraient installés (40 réfrigérés et 40 à température ambiante) mais le bâtiment serait conçu pour en recevoir 240 au total de façon à anticiper une demande croissante.

Jouxtant l'espace des casiers, un second espace en format halle est prévu afin de tenir des ventes éphémères à toutes occasions. Cet espace aurait également vocation à servir de lieu de rassemblement pour les habitants à l'occasion des nombreuses animations organisées par le comité des fêtes de Planches (Fête communale annuelle du mois d'août, arbre de Noël, repas des anciens lotos, soirées à thème). La localisation du bâtiment, qui serait situé au bord de la RD296 (à quelques mètres du restaurant de Planches, seul commerce de la commune) permettrait d'identifier et consolider cette place centrale comme le lieu d'animation et de rassemblement de la commune.

Le parking existant, d'une capacité totale de 17 places semble largement suffisant pour permettre le stationnement des consommateurs.

La communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, suite à un travail important de diagnostics et de groupes de travail collectifs dans le cadre notamment du SCOT Pays d'Argentan Pays d'Ouche, du PLUi du Pays de Camembert, et du diagnostic territorial partagé de la VAM, s'est dotée d'un projet qui s'illustre à travers 4 axes (la proximité, la transition environnementale, la valorisation agri-alimentaire, le cadre de vie).

*Le volet de la valorisation agri-alimentaire se détaille comme suit : « **les VAM, un territoire à la reconquête de ses productions agricoles et agro-alimentaires** »*

*Sous-orientation 3.1 : Se doter d'outils réglementaires et/ou de préconisations en matière d'aménagement du territoire, de protection des ressources agricoles, paysagères et environnementales*

*Sous-orientation 3.2 : Mettre en place un projet alimentaire de territoire*

*Sous-orientation 3.3 : Accompagner la reprise/transmission d'exploitations agricoles préservant les qualités environnementales du territoire*

*Sous-orientation 3.4 : Accompagner la structuration de filières agricoles locales*

Ce projet est donc parfaitement en phase avec le projet de territoire intercommunal.

	 <p><b>Extrait Traffic routier de l'Orne – 2019</b></p>
<p><b>Objectifs du projet à atteindre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir la structuration d'une offre agri-alimentaire locale et de qualité</li> <li>➤ Fournir à la population une alimentation de qualité et accessible</li> <li>➤ Répondre aux nouveaux modes de consommation (produits accessibles à toute heure du jour ou de la nuit...)</li> </ul>
<p><b>Bénéficiaires de l'opération (cibles visées)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les habitants du bassin de vie du sud de la CDCVAM (Le Merlerault, Nonant-le-Pin, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe, Planches...),</li> <li>▪ Les producteurs locaux qui vont accroître leur vente, leur visibilité. C'est pour eux une opportunité de croissance,</li> <li>▪ L'emploi local : en grandissant, les producteurs locaux auront sans doute besoin de main d'œuvre complémentaire.</li> </ul>
<p><b>Publicité européenne et nationale prévue pour le projet (presse, panneaux, affiches, ...)</b></p>	<p>Un panneau d'affichage de taille réglementaire sera apposé pendant le chantier. Celui-ci mentionnera la participation des cofinanciers et proposera une description de l'investissement. Un panneau des financeurs sera posé dans l'espace de vente, après les travaux, donnant une visibilité sur les financeurs du projet.</p> <p><i>(Les dépenses relatives à la publicité sont éligibles et peuvent être présentées dans la demande d'aide LEADER)</i></p>

## 5/ LIEN DU PROJET AVEC LES FONDAMENTAUX LEADER ET LA FICHE ACTION et RECHERCHE DE VALEUR AJOUTEE TERRITORIALE

FONDAMENTAUX LEADER	FONDAMENTAUX DE LA FICHE ACTION
<p><b><u>Caractère innovant/effet levier du projet : (degré de l'innovation et nature de l'innovation)</u></b></p> <p>Le développement des circuits-courts répond à plusieurs enjeux cruciaux en ce début de 21ème siècle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la relocalisation des productions pour redonner du sens à la consommation et la limitation de l'empreinte carbone des produits consommés.</li> <li>- Les nouvelles attentes des consommateurs, plus exigeants à la fois dans la qualité des produits mais également dans l'aspect éthique de toutes les composantes de leur fabrication. Les consommateurs sont également dans l'attente de plus de souplesse dans la temporalité avec laquelle ils consomment.</li> </ul> <p>La création de ce drive fermier répond à l'ensemble de ces problématiques, c'est un nouveau mode de consommation, une innovation en matière de distribution alimentaire sur le territoire de la CdC VAM.</p> <p><b><u>Caractère transférable du projet :</u></b></p> <p>Si le projet voit le jour, cela sera une première sur le territoire intercommunal et cette réussite pourrait sans doute faire écho dans d'autres localités sur lesquelles les producteurs sont nombreux et cherchent des solutions pour vendre efficacement et ancrer localement leurs productions.</p> <p><b><u>Caractère partenarial public-privé du projet :</u></b></p> <p>Ce projet est un modèle de partenariat entre un acteur public – la commune de Planches soutenue techniquement par la CDCVAM – et des acteurs privés : 3 producteurs locaux engagés vers une distribution locale de qualité. Dans ce projet, la confiance entre acteurs publics et acteurs privés est essentielle. En effet, la collectivité a souhaité engager la construction du bâtiment, et engager des frais importants, sous l'impulsion et le dynamisme des 3 producteurs qui se sont engagés moralement à louer le local à la commune à réception des travaux. Le projet global est donc le résultat d'une collaboration pleine et entière public / privé. Le développement de ce nouveau point de vente est également mûri et réfléchi en concertation avec les gérants du restaurant « le Petit Refuge », pour une bonne appropriation du projet (objectifs de développement et d'attractivité commerciale, de complémentarité des activités). La collectivité, les producteurs et les commerçants du Petit Refuge se réuniront pour établir ensemble le programme d'animations qu'ils développeront sur cet espace central communal, lieu d'identification au village.</p>	<p><b><u>Objectif stratégique/opérationnel du projet :</u></b></p> <p><b>Objectifs stratégiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Renforcer le tissu économique et les filières locales</li> <li>→ Diversifier les activités et favoriser un développement endogène du territoire</li> </ul> <p><b>Objectifs opérationnels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Favoriser l'interconnaissance entre les activités et le territoire</li> <li>→ Développer les dispositifs favorables à l'accueil et au maintien des entreprises</li> <li>→ Préserver l'artisanat, le commerce et les services en milieu rural</li> </ul> <p><b><u>Effet attendu sur le territoire du projet :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Maintenir un réseau suffisamment dense de petites entreprises en milieu rural</li> <li>→ Favoriser l'insertion professionnelles des habitants au sein des entreprises locales</li> </ul> <p><b><u>Type et description de l'opération de la fiche action :</u></b></p> <p>Maintenir un réseau de petites entreprises de qualité / développer les services favorables à l'accueil de nouveaux actifs / développer les services aux entreprises / soutenir le commerce, l'artisanat et les services.</p> <p><b><u>Impact sur l'emploi :</u></b></p> <p>Dans l'immédiat, ce projet permet de maintenir les emplois des producteurs locaux et au sein du commerce « le petit refuge ».</p> <p>A court terme, le projet créera des emplois au sein des exploitations agricoles. (Emploi mutualisé entre les 3 exploitations pour l'approvisionnement des casiers, ...)</p> <p><b><u>Rayonnement géographique :</u></b></p> <p>Ce projet bénéficiera aux habitants du sud du territoire de la CDCVAM mais également aux navetteurs empruntant régulièrement la RD926.</p>

## 6/ EVALUATION DU PROJET et INDICATEURS DE SUIVI DE LA FICHE

<b>Indicateurs de réalisation (cf. fiche action) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nombre de projets aidés : 1</li><li>▪ Nombre de commerces maintenus ou créés en milieu rural : 1</li><li>▪ Nombre de services aux entreprises créés : 1</li></ul>	<b>Indicateurs de résultats (cf. fiche action) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Evolution du nombre d'entreprises sur le territoire</li><li>Evolution du taux d'entreprises créées/reprises sur le territoire</li><li>Evolution du taux de commerces vacants en centre-bourg sur le territoire</li></ul>
--	---

### Cadre réservé au GAL

Date du Comité de programmation de sélection : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Note : |\_|\_|\_| / |\_|\_|\_|

Avis :